

« être en savoir davantage, En attendant, nous pensons  
« que ce bastion, fondé sur des constructions antiques, a  
« été édifié lorsque les sires de Beaujeu étaient en guerre  
« avec les archevêques de Lyon. » (Voyez Paradin, p. 161  
et suiv.) (3).

Aux pages 205 et 206 se trouvent des renseignements qui se rapportent au cloaque romain et aux constructions qu'il desservait et viennent à l'appui de l'existence d'un temple ou monument public en cet endroit, et non pas d'un rempart de fortification.

« Les travaux occasionnés par la nouvelle rue du Clos  
« Mermet (la maison Mermet, qu'on vient de bâtir sur des  
« ruines antiques, a plus de cent pieds de haut du côté de  
« la rue Vieille-Monnaie) (4), qu'on appelle, on ne sait  
« pourquoi, rue du Commerce, au lieu de la nommer rue  
« de l'Oratoire ou rue des Vieux-Remparts, ont mis à  
« découvert une argile noire très compacte, des bancs de  
« terre arénaire, des rochers de dix à quinze pieds de hau-  
« teur, une partie du canal aqueduc qui allait à la nauma-  
« chie du Jardin-des-Plantes, un grand réservoir sans doute  
« relatif à des bains, où l'on a fait jouer la mine pour le

---

(3) L'imagination par trop féconde d'Artaud lui a fait prendre pour des remparts et des restes de fortification, d'anciens murs romains appartenant à un édifice antique, probablement un temple. Quant à la note concernant Paradin, il ne se trouve rien aux pages indiquées des *Mémoires de l'Histoire de Lyon* de cet auteur, pas le moindre passage qui puisse être interprété en faveur de l'opinion émise par Artaud, qui depuis a été reprise et développée par Vermorel dans son *Histoire manuscrite des fortifications de Lyon au moyen âge*.

(4) Elle porte actuellement le n° 36 sur la rue du Commerce.